

DESCRIPTIF DE TERRAIN à BATIR
issu d'un lotissement
Loi MACRON

Article L.115-4 du Code de l'Urbanisme :

« Toute promesse unilatérale de vente ou d'achat, tout contrat réalisant ou constatant la vente d'un terrain indiquant l'intention de l'acquéreur de construire un immeuble à usage d'habitation ou à usage mixte d'habitation et professionnel sur ce terrain mentionne si le descriptif de ce terrain résulte d'un bornage.
Lorsque le terrain est un lot de lotissement, est issu d'une division effectuée à l'intérieur d'une zone d'aménagement concerté par la personne publique ou privée chargée de l'aménagement ou est issu d'un remembrement réalisé par une association foncière urbaine, la mention du descriptif du terrain résultant du bornage est inscrite dans la promesse ou le contrat. -- [Anc. art. L. 111-5-3, al. 1er.] »

Article L.442-8 du Code de l'Urbanisme :

« A compter de la délivrance du permis d'aménager, le lotisseur peut consentir une promesse unilatérale de vente indiquant la consistance du lot réservé, sa délimitation, son prix et son délai de livraison...»

Article L.271-1 du Code de la construction et de l'habitation :

« Pour tout acte ayant pour objet la construction ou l'acquisition d'un immeuble à usage d'habitation, la souscription de parts donnant vocation à l'attribution en jouissance ou en propriété d'immeubles d'habitation ou la vente d'immeubles à construire ou de location-accession à la propriété immobilière, l'acquéreur non professionnel peut se rétracter dans un délai de dix jours à compter du lendemain de la première présentation de la lettre lui notifiant l'acte...»

LOTISSEMENT : "Les Sainfoins"

Date du permis d'aménager : Accordé le **27/05/2024** sous le n° **PA 014 005 24 D0001**

Lot n° : **2** cadastré **ZM n° 79p2** pour une superficie de **539 m²**

- résulte du bornage EFFECTUÉ AVANT TRAVAUX le
- résulte du bornage EFFECTUÉ APRES TRAVAUX le

DESCRIPTIF DU BIEN VENDU

LE PLAN DE VENTE PROVISOIRE du lot indique :

En limite Ouest : 21.01m en bordure de la voirie créée dans le cadre de l'opération.
En limite Nord : 25.62m en bordure de la parcelle ZM.79p1 (Lot n°1).
En limite Est : 21.00m en bordure de la parcelle ZM.79p12.
En limite Sud : 25.73m en bordure de la parcelle ZM.79p2 (Lot n°3).

Dressé le : 16 / 10 / 2024 par Vincent DELALANDE
Géomètre-Expert à FLEURY SUR ORNE
Signature :

L'acquéreur affirme avoir pris connaissance du descriptif objet des présentes
Signature de l'acquéreur

Caractéristiques de la contenance cadastrale :

La contenance cadastrale est généralement obtenue par mesures graphiques relevées sur le plan cadastral à partir des limites y figurant.
Cette contenance et ces limites n'ont qu'une valeur indicative, le cadastre n'étant pas un document à caractère juridique, mais fiscal, servant essentiellement au calcul de l'impôt.
Les contenances et limites cadastrales ne sont donc pas garanties et un écart plus ou moins important peut être constaté par rapport aux limites et à la superficie réelle.

Caractéristiques de la superficie réelle :

La superficie réelle est obtenue à partir de mesures prises sur le terrain entre limites réelles, c'est à dire définies contrairement avec les propriétaires riverains y compris la Commune pour les chemins ruraux, et (ou) fixées unilatéralement par la procédure de l'alignement pour les voies communales, départementales et nationales.
Seules les limites réelles ainsi déterminées par un Géomètre Expert inscrit à l'Ordre sont garanties.



PLAN DE VENTE PROVISOIRE

DEPARTEMENT : **CALVADOS**
COMMUNE : **VALAMBRAY/AIRAN**
NOM DU PROGRAMME : **Lotissement "Les Sainfoins"**
N° PERMIS D'AMENAGER : **PA 014 005 24 D0001**



LOT N°2

SUPERFICIE : 539 m²

SURF.PLANCHER MAX : 250 m²

SECTION : ZM n°79p2

MAITRE D'OUVRAGE

3J PROMOTION

9 rue Sadi Carnot - 14000 CAEN

Tél : 02.31.08.36.80
3j-promotion.fr

MAITRE D'OEUVRE

ATELIER BASILE LHULLIER
Paysagiste-concepteur

25 rue des Roches

14120 MONDEVILLE
Tél : 06.32.19.76.84
atelier.basile.lhullier@gmail.com

GEOMETRE

GEOSAT NORMANDIE
Géomètre Expert

542 avenue des Dignes - Parc Normandika

14123 FLEURY-SUR-ORNE

Tél : 02.31.82.08.20.

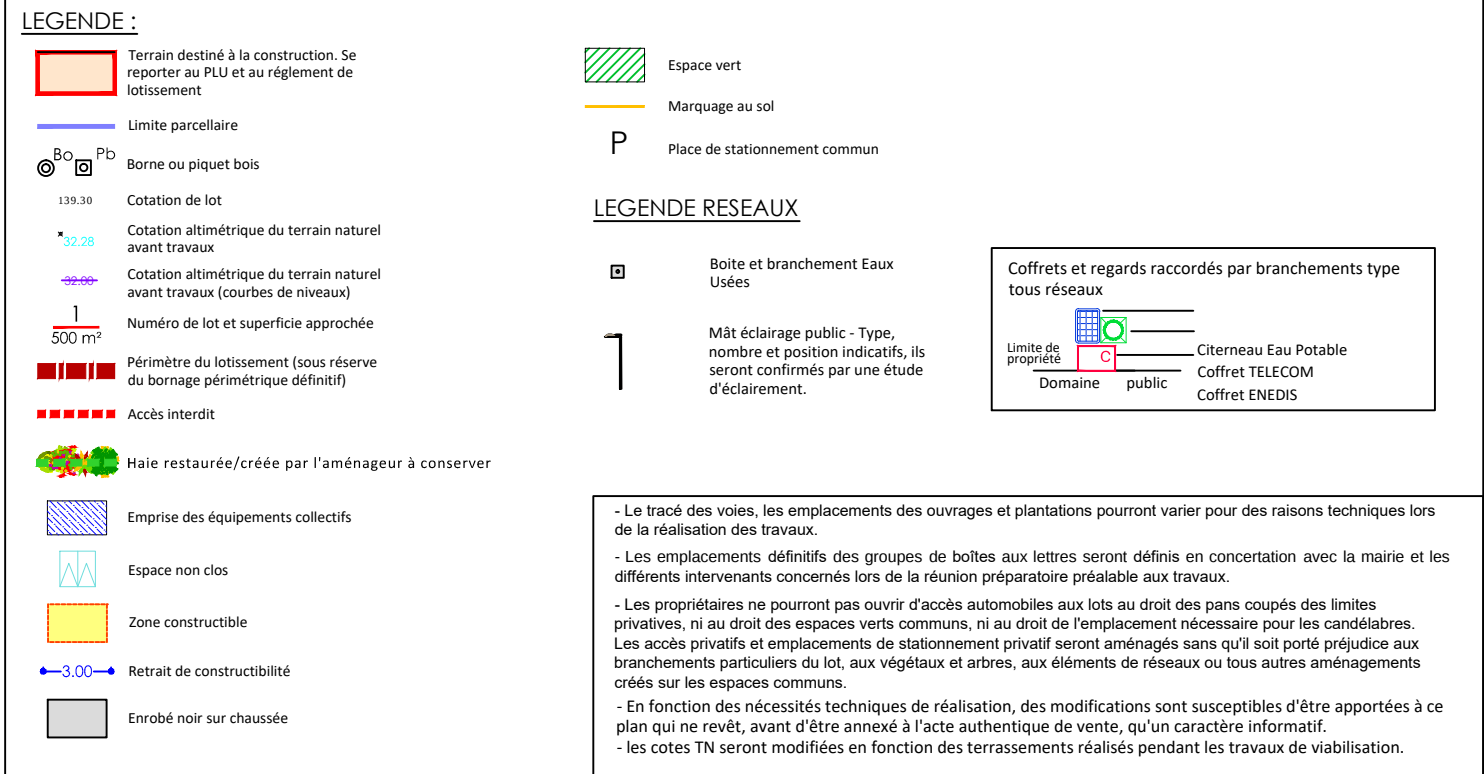
Dressé le : 16/10/2024

Version : 2

Par : S.M.

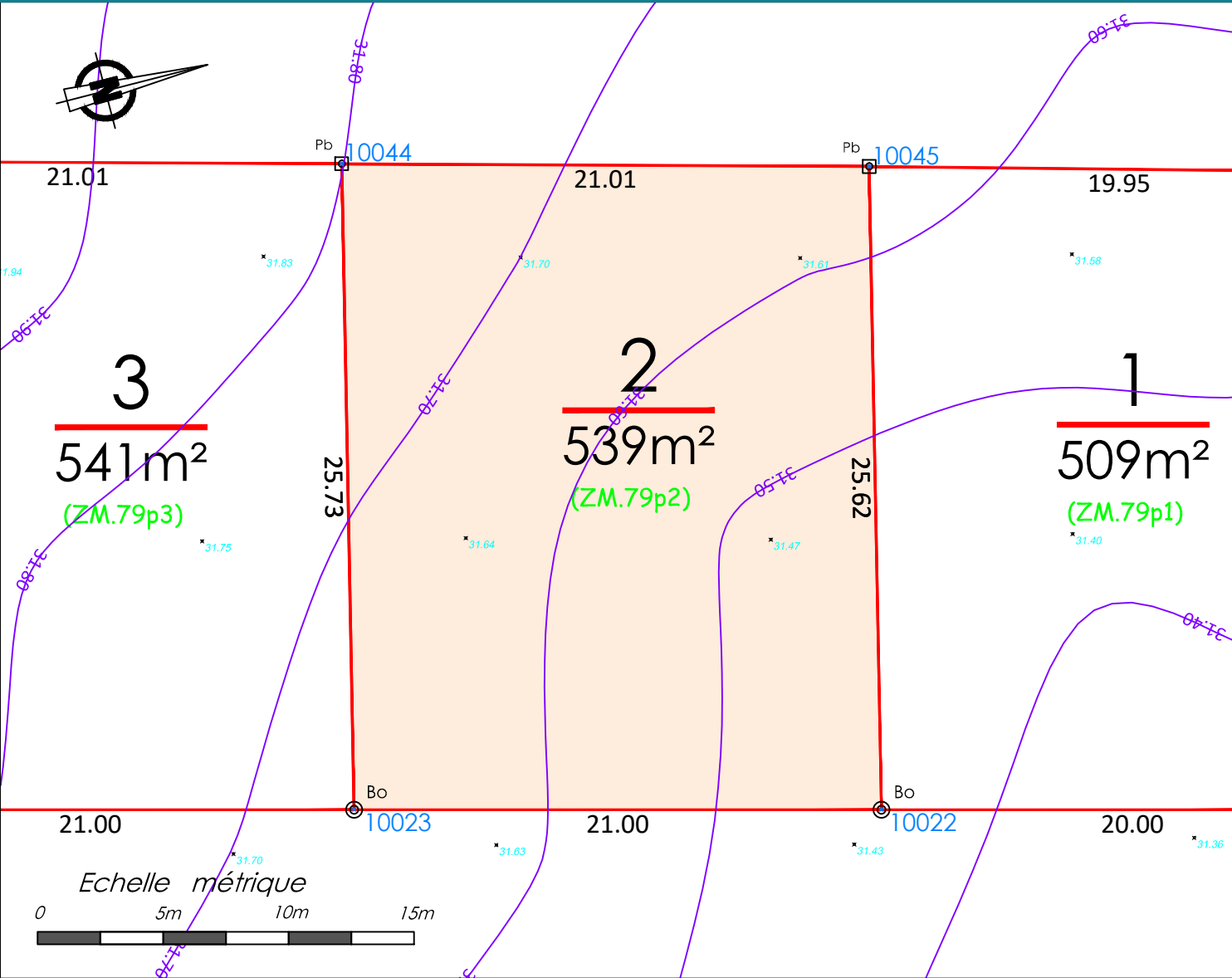
PLAN DES SERVITUDES

Echelle:1/250



PLAN DE BORNAGE

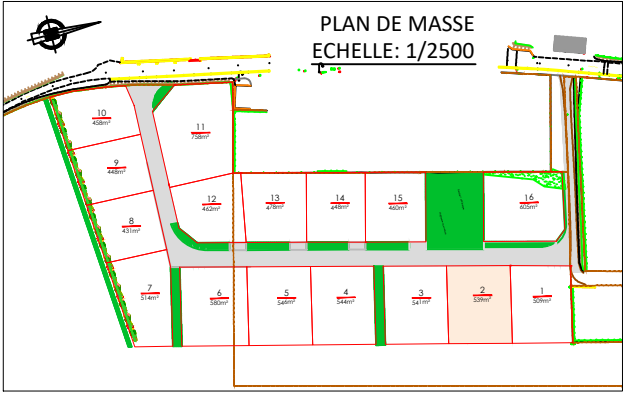
Echelle:1/250



- Les surfaces et cotations ne seront définitives qu'après la publication du document d'arpentage

Coordonnées des points implantés rattachées dans le système RGF 93 CC49

MAT	X	Y



Lot n°2
Superficie : 539 m²
Section ZM n° 79p2

GEOSAT NORMANDIE

GEOMETRE EXPERT

542 Av des Dignes - 14123 FLEURY-SUR-ORNE
Tel : 02 31 820 820 - Fax : 02 31 820 821
26 place du Champ de Mars - 50000 SAINT-LO
Tel : 02 33 57 00 02 - Fax : 02 33 55 40 21